

A l'occasion du 90^e anniversaire de l'Armistice, retour sur des événements qui se sont déroulés dans le département durant la 1^{re} guerre mondiale.

Petits monuments de la Grande Guerre en Essonne



Etudiant à l'université d'Evry-Val-d'Essonne, Matthieu Beauhaire vient d'écrire un master sur les monuments aux morts de la première guerre mondiale en Essonne. Dans son mémoire, il revient sur le financement, l'emplacement, les symboles et la fonction de ces monuments présents dans la quasi-totalité des communes depuis les années 20.

monument. Dès 1915, alors que la guerre s'annonce plus longue que prévue, Ballainvilliers fait la première demande de monument commémoratif. L'Etat, responsable des "hommages publics" depuis l'ordonnance royale de 1816, la rejette, la jugeant trop précoce. Un an après l'armistice et les fêtes de la victoire, les demandes de monuments aux morts affluent et sont cette fois acceptées. 80 % d'entre eux sont érigés dans le département entre 1919 et 1921. Les uns après les autres, les conseils municipaux votent un budget, à quelques exceptions près comme à Buno-Bonnevaux où, selon le vœu de l'ancien maire, c'est sa veuve qui offre le monument commémoratif à la commune. Pour compléter le financement, la population est appelée à la souscription et l'aide de l'Etat est sollicitée. Le 25 octobre 1919, une loi encadre l'édification des monuments et, un an plus tard, une loi de finances définit le calcul de l'aide versée aux communes. Selon un barème assez complexe, la subvention versée, de 15 % en moyenne, prend en compte le centime communal, la situation fiscale et le pourcentage de décès.

« Accepter l'horreur du champ de bataille »

Ce sont les communes qui décident, en fonction de leur budget, de faire appel, de gré à gré, à un marbrier local ou à des artistes sculpteurs comme à Savigny-sur-Orge où le monument fait l'objet d'un concours. Des entreprises industrielles se partagent le marché du département et proposent même des monuments sur catalogue, suscitant une circulaire ministérielle pour empêcher la dérive commerciale de certains projets. Les

monuments funéraires, inaugurés par le préfet, sont le plus souvent situés symboliquement près de l'église, de la mairie ou dans le cimetière. A Milly, c'est un referendum auprès des souscripteurs qui détermine son emplacement. Les noms gravés dans la pierre sont ceux des « enfants de la commune morts pour la France ». Nés ou « domiciliés légalement » dans la ville ou le village, ils sont tombés sur le champ de bataille ou à la suite des blessures contractées sur le front. Pour des questions de coût, l'obélisque ou la simple colonne pyramidale prédomine, entourés de symboles civiques, héroïques et patriotiques. Palmes, lauriers ou oliviers, coq gaulois ou lion évoquant la force et la puissance, côtoient les croix de guerre et les armes de la ville. Le poilu au combat, au repos ou mourant est honoré de façon réaliste. Au cours de ses recherches, Matthieu Beauhaire s'est penché sur toutes ces représentations. « On retrouve souvent les mêmes symboles stéréotypés sur les monuments pour qu'ils soient compris par le plus grand nombre et que la population puisse rendre hommage à ses morts », explique Matthieu Beauhaire, qui ajoute : « Ce sont aujourd'hui des lieux de commémoration mais on a souvent tendance à oublier que ce sont avant tout des monuments funéraires ». Avec 7500 "morts pour la France" dans le département, soit 4,5 % de la population, il arrivait que toutes les familles d'un village soient endeuillées. « C'est la première guerre moderne où les disparus sont nombreux et où les corps, souvent méconnaissables, ne sont pas restitués aux familles. La sépulture devient donc impossible »,

187 monuments aux morts ont été érigés en Essonne, pour la plupart entre 1919 et 1921 : monumental à Etampes (ci-contre), plus modeste à Quincy-sous-Sénart (2), dans le cimetière à Verrières-le-Buisson (3) ou sur la place de la mairie à Crosne (4). L'emplacement du monument aux morts de Milly-la-Forêt a été décidé par référendum (5).

remarque Matthieu Beauhaire, concluant : « Ces monuments nous paraissent parfois d'un patriotisme un peu grossier mais ils ont aidé la population à accepter l'horreur du champ de bataille ».

■ Frédéric Delacourt

Remerciements à



Remerciements à Matthieu Beauhaire qui sera aux archives départementales de Chamarande le samedi 15 novembre à 15h pour une conférence sur "Les monuments aux morts de la première guerre mondiale dans le département de l'Essonne".

